

LE PIERREPONT

BULLETIN MUNICIPAL MARS/AVRIL 2026



Conception : Graffik Art



SANTÉ MENTALE

Avril le mois de
l'autisme
page 5



CONSEILS UTILILES

Nettoyage
de cheminée
page 9



SPORT LOISIRS

Bien choisir
son vélo électrique
page 24



COORDONNÉES

26, rue Ally
Pierreville, Québec J0G 1J0
Téléphone : 450 568-2139 Télécopieur : 450 568-0689
Site web : pierreville.net

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

PERSONNEL MUNICIPAL

Lyne Boisvert, directrice générale.....450 568-2139
direction@municipalitepierreville.qc.ca

Isabelle Tougas, comptabilité 450 568-2139
comptabilite@municipalitepierreville.qc.ca

Sabrina Vaudreuil, agente aux loisirs et au développement
de la vie communautaire..... 450 568-2139
loisirs@municipalitepierreville.qc.ca

Nathalie Audy, secrétaire-réceptionniste 450 568-2139
adjointe@municipalitepierreville.qc.ca

Réception.....450 568-2139
info@municipalitepierreville.qc.ca

Sylvain Bardier, inspecteur municipal450 880-0530
inspecteur@municipalitepierreville.qc.ca

URGENCE

Ambulance911
Police (centrale)911
Police (poste)819 293-4428
Service incendie911
Sécurité civile1 866 776-8345
Urgence voirie(cellulaire) 450 880-0530
Urgence aqueduc..... (cellulaire) 450 880-0530

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ORGANISMES

Bibliothèque450 568-3500
Salle des Six / Salle Renaud-Baril450 568-2139
Caserne de pompier450 568-2171
Garage municipal450 568-2898

Sommaire

Coordonnées.....	2
Mot du maire	3
Avril mois de l'autisme	5
<i>Infection urinaire : un nouveau service pour un suivi accessible et efficace</i>	6
<i>Guide pour désencombrer vos espaces</i>	7
<i>Nettoyage de la cheminée</i>	9
<i>Un ménage du printemps écologique</i>	10
<i>Sport - Loisirs</i>	11
<i>Bibliothèque Jean-Luc Précourt</i>	12, 13
<i>Agenda communautaire et sportif</i>	14
<i>Activités communautaires</i>	15
<i>Inscriptions soccer</i>	16
<i>Ménage numérique</i>	17
<i>Informations municipales</i>	18
<i>Gestion des matières résiduelles</i>	19, 20
<i>Décisions du conseil</i>	21, 22, 23
<i>Conseils avant d'achat un vélo électrique</i>	24

ORGANISMES

Bureau de poste	450 568-2713
CALACS - La Passerelle	1 877 278-3353
Centre d'action bénévole	450 568-3198
Diane Janelle responsable des cimetières de Pierreville et Notre-Dame-de-Pierreville	450 568-6699
Chevaliers de Colomb de Pierreville	450 780-7147
CLSC Lucien-Shooner	450 568-2712
Club FADOQ	450 568-3670
Maison des jeunes.....	450 568-5724
Maison de la famille - Le Lien	450 568-1010
OMH Nicolet-Yamaska	819-293-2867
Service Info-Santé	811
Société protectrice des animaux de Drummond ..	819 472-5700

Membres du conseil



Michel Deraspe
Maire



Lyne Boisvert
Greffière, CPA



Nathalie Traversy
Siège no. 1



Josée Bussièrès
Siège no. 2



Yanick Allard
Siège no. 3



Jean Précourt
Siège no. 4



Marie-Pier Guévin-Michaud
Siège no. 5



Martin Langevin
Siège no. 6



Nous entendons
vos demandes.
Elles font partie
de nos objectifs

Chers Pierrevilloises et Pierrevillois,

Un hiver plus froid nous quitte mais qui n'a pas dit son dernier mot. Les oiseaux saisonniers et les oies blanches sont à nos portes, ce qui annonce le printemps.

Les acériculteurs, maraîchers et entreprises se préparent pour la nouvelle saison qui est arrivée. Plusieurs projets à court, moyen et long terme sont déjà en marche.

L'équipe du conseil et de l'administration de Pierreville sont au travail, assidus et constants pour rendre ceux-ci à terme.

Dans un contexte économique et social difficile, le conseil a pris la décision, bien que le taux d'évaluation foncière qui a augmenté, de diminuer le taux de taxe pour alléger la situation financière de chacun pour l'année 2026.

Pour la communauté, que ce soient les familles, enfants, personnes âgées, malades, en perte d'autonomie et dans le besoin, je tiens à vous dire que nous entendons vos demandes et sommes conscients de l'importance et de la pertinence de celles-ci. Soyez assurés qu'elles font partie de nos objectifs pour les mois à venir.

En terminant, je veux vous remercier pour votre confiance depuis ces derniers mois et que je suis heureux et optimiste que notre municipalité soit un endroit où les gens sont ouverts à l'entraide, le partage, l'inclusion, la revitalisation et le développement et où il fait bon y vivre.

Je vous souhaite un beau et doux printemps.

Michel Deraspe, maire

Le bureau sera fermé
vendredi 3 avril et lundi 6 avril
pour le congé de Pâques

Joyeuses Pâques

Le bureau municipal
sera fermé
lundi 18 mai 2026
pour le congé de la
Journée nationale
des Patriotes



Portes ouvertes en santé mentale

Bienvenue, ouvert à tous !

JEUDI
7 MAI
2026

★★★

18H À 20H

Venez nous rencontrer !

Une occasion unique de :

- ✓ Découvrir nos services en santé mentale
- ✓ Visiter nos locaux
- ✓ Échanger avec nos équipes
- ✓ Mieux comprendre les ressources disponibles



Au Centre Gabrielle Granger :
690 rue Mgr Panet, Nicolet, J3T1W1

Petites bouchées offertes pour partager un moment chaleureux et convivial.

Pour informations : Au 819-293-6416



La mission de La Traverse du Sentier est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant des problèmes de santé mentale ou des difficultés d'ordre émotionnel en leur proposant support et accompagnement dans leurs démarches vers un mieux-être. Sa philosophie d'action consiste en une approche humaine qui aborde la personne dans sa globalité.

Cette approche se distingue par l'accueil de la personne dans le respect de ses choix, par un rapport égalitaire à l'autre, par la capacité à reprendre du pouvoir sur sa vie et par l'enracinement de la personne dans sa communauté. Nos actions visent à reconnaître, encourager et valoriser les personnes dans le respect de leurs compétences et de leurs capacités à travers leur rétablissement.

La Traverse du Sentier offre au cours de l'année plusieurs activités et rencontres afin de rassembler les membres de sa communauté. Venez assister à des conférences, prendre part à des séances d'information ou encore participer à des activités ludiques.

Consultez traversedusentier.org pour l'horaire détaillé des activités offertes.

créer l'étincelle

Devenez famille d'accueil

Inscrivez-vous à la rencontre d'information!



CIUSSSMCQ.CA



CIUSSS MCQ

FAMILLES D'ACCUEIL RECHERCHÉES

Nous sommes présentement à la recherche de familles d'accueil à court, moyen et long terme pour des enfants de tous âges, mais principalement pour:

des enfants de moins de 5 ans
des jeunes entre 12 et 17 ans

Le projet vous parle? Si vous désirez offrir un milieu de vie stable et sécuritaire, inscrivez-vous à nos prochaines séances d'information qui auront lieu les 7 et 28 avril prochains : <https://www.ciuusmcq.ca/familledaccueil>

Ce projet s'adresse à toute personne adulte, citoyenne ou résidente permanente, ayant une stabilité personnelle. Vous devez avoir l'espace physique correspondant à certaines normes provinciales de sécurité, locataire ou propriétaire, pour accueillir des enfants sous votre toit.



Avril mois de l'autisme : Ceux qui voient le monde autrement



On parle de plus en plus d'autisme, mais on le comprend encore trop peu. Derrière ce mot souvent chargé de préjugés se cache une réalité bien plus nuancée : l'autisme n'est pas une maladie, mais une manière différente d'être au monde. Une autre façon de percevoir, de ressentir, de communiquer. Une différence qui, loin d'être marginale, fait partie intégrante de la diversité humaine.

Quand la différence devient une force

Le mot spectre signifie qu'il n'y a pas qu'un seul type d'autisme, mais beaucoup. Certaines personnes sont très sensibles au bruit, d'autres à la lumière. Certaines personnes parlent beaucoup, d'autres pas du tout. Certaines personnes ont besoin d'aide chaque jour, d'autres vivent complètement seules. Une seule chose reste : la diversité, souvent cachée, parfois surprenante, toujours unique.

Ce que l'on oublie trop souvent, ce sont les forces. Une pensée précise, une créativité singulière, une honnêteté désarmante, une capacité à plonger dans un sujet jusqu'à l'expertise. Dans un monde qui valorise l'innovation, la rigueur et la pensée originale, ces qualités ne devraient pas passer inaperçues. Elles sont même, pour beaucoup, un moteur puissant de réussite.

Pourtant, les difficultés persistent — non pas parce que l'autisme serait un obstacle en soi, mais parce que notre société reste construite autour de normes implicites. Les codes sociaux flous, les environnements bruyants, les attentes non dites, les jugements rapides... tout cela crée un décalage. Ce n'est pas l'autisme qui pose problème, mais le manque d'adaptations et de compréhension.

De plus en plus de personnes autistes prennent la parole pour raconter leur réalité, souvent loin des clichés. Elles rappellent que l'autisme n'est pas un drame, mais une identité. Une manière d'exister qui mérite d'être comprise plutôt que corrigée, accueillie plutôt que tolérée.

Changer de regard, c'est accepter que la normalité n'est pas unique. C'est reconnaître que la diversité neurologique enrichit la société, qu'elle ouvre des perspectives nouvelles, qu'elle bouscule nos certitudes pour mieux élargir notre vision du monde. Et c'est peut-être, enfin, apprendre à vivre ensemble autrement — avec plus de nuance, plus d'écoute, plus d'humanité.

« L'autisme n'est pas un monde à part, mais une autre façon d'habiter le même monde. »

« Pour respecter la diversité autistique »

Autisme Centre-du-Québec lance sa programmation d'activités dans le cadre du mois de l'autisme qui se déroulera du 1^{er} au 30 avril prochain.

C'est sous la thématique nationale « Pour respecter la diversité autistique » que nous vous présentons notre calendrier d'activités pour le mois de l'autisme 2026.

Ouverts à la communauté, le mois de l'autisme débute pour la journée internationale de l'autisme avec une conférence virtuelle gratuite sous forme de témoignage offerte par Bien-être Neuroatypique le jeudi 2 avril à 18h00. Le samedi 11 avril à 13h00 aura lieu le Lancement de la 2^e édition du recueil : Échos de l'imaginaire, un projet littéraire collectif. Cet événement se déroulera au Carrefour Jean-Louis Vallée au 1280, avenue Trudelle à Plessisville. La programmation se poursuit avec une conférence offerte gratuitement lors de la journée Hop la Ville le samedi 25 avril à 13h30 à la bibliothèque Charles-Édouard Mailhot à Victoriaville. Le mois se termine avec un salon des ressources à l'église multifonctionnelle de Bécancour le jeudi 30 avril dès 17h30. Plusieurs organismes ainsi que la présentation d'un panel vous attendent. Pour les détails et la programmation complète, consultez notre site internet www.autisme-cq.com.

Autisme Centre-du-Québec est un OBNL d'aide et d'entraide ayant pour mission de défendre les droits des personnes autistes et de promouvoir à tous les niveaux les services adaptés et adéquats pour celles-ci et leur famille. Nous offrons des activités de sensibilisation dans les milieux, de l'accompagnement lors de rencontres importantes et des activités ponctuelles visant à briser l'isolement des personnes autistes, leurs parents et la fratrie. Nous couvrons l'ensemble du Centre-du-Québec et existons depuis plus de 25 ans. L'organisme dispose de deux points de services. L'un se trouve à Drummondville et l'autre à Victoriaville.



**Pour mieux
comprendre l'autisme**



AUTISME-CQ.COM



**INFECTION URINAIRE :
un nouveau
service pour un
suivi accessible
et efficace!**

Par Catherine Carignan, T.S.,
organisatrice communautaire
Centre intégré universitaire de
santé et de services sociaux de
la Mauricie-et-du-Centre-du-
Québec

INFECTION URINAIRE

**Besoin urgent, difficulté à uriner,
douleur au bas-ventre, brûlure en urinant**

Prenez
rendez-vous
en ligne sur



En ligne
en numérisant



Évaluation offerte sur rendez-vous seulement. Un prélèvement d'urine sera effectué et analysé. Selon votre condition et votre résultat, une prescription pour un antibiotique pourrait être envoyée directement à votre pharmacie. Lors de la prise de rendez-vous, répondez avec franchise et exactitude, car vos réponses servent à vérifier que le service vous convient.

Pour tous les détails :
ciusssmcq.ca/infectionurinaire

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec
Québec

Les filles de 14 ans et plus et les femmes qui présentent des symptômes liés à l'infection urinaire, comme une envie pressante, la difficulté à uriner, une sensation de brûlure ou de picotement en urinant, une douleur dans le bas-ventre ou le bas du dos peuvent maintenant prendre rendez-vous sur Clic Santé pour une évaluation.

Lors du rendez-vous, un prélèvement d'urine sera effectué et analysé. Selon la condition de l'usagère et son résultat, une prescription pour un antibiotique pourra être envoyée directement à sa pharmacie.

Pour prendre rendez-vous :
clicsante.ca (section **infection urinaire**)

Fréquente et souvent perçue comme mineure, l'infection urinaire nécessite néanmoins une prise en charge rapide pour éviter les complications. Ce nouveau service vient répondre à ce besoin tout en libérant la première ligne de soins et les urgences.

Vous avez déjà été traitée pour une infection urinaire dans les cinq dernières années?
Les pharmacies communautaires peuvent aider les personnes ayant

reçu des antibiotiques pour traiter une infection urinaire dans les cinq dernières années.

Pour plus d'information sur les symptômes, les causes et quoi faire en cas d'infection urinaire, visitez le ciusssmcq.ca/infectionurinaire

Au-delà de l'infection urinaire, Clic Santé est un point de départ précieux pour s'informer sur les services accessibles et découvrir des alternatives permettant une prise en charge rapide. Je vous encourage à vous y référer lorsque vous présentez un problème de santé : clicsante.ca

Guide pour désencombrer et pour rafraîchir vos espaces



(EN) Le printemps est souvent le moment d'ouvrir les fenêtres, de mettre l'hiver derrière nous et de relancer notre routine. C'est aussi une bonne occasion de désencombrer vos espaces de vie. Même de petits changements peuvent diminuer votre stress et rendre votre environnement plus facile à vivre et à travailler. Voici quelques façons de vous y mettre :

À LA MAISON

Commencez en désencombrant une zone à la fois et en vous concentrant sur les surfaces que vous voyez chaque jour, comme le comptoir, la table et le canapé.

Placez dans une boîte les objets que vous utilisez rarement. Revenez-y après quelques mois pour décider ce que vous allez garder, donner ou vendre.

Réduisez vos piles de papier en adoptant la facturation sans papier, lorsque c'est possible.

Améliorez la qualité de l'air en remplaçant les filtres du générateur d'air chaud ou du système de climatisation, au besoin, et en gardant le taux d'humidité intérieure sous les 50 pour cent.

DANS LA VOITURE

Gardez un petit sac à déchets à portée de main pour éviter qu'un fouillis s'installe.

Passez l'aspirateur chaque saison et retirez le sel et le gravier accumulés sur les tapis.

Nettoyez le tableau de bord et les portières avec un chiffon imbibé d'eau tiède au lieu de produits chimiques. Évitez les assainisseurs d'air et les désodorisants qui peuvent irriter vos voies respiratoires.

AU TRAVAIL

Ne gardez sur votre bureau que les objets que vous utilisez chaque jour.

Ramassez les papiers et les objets inutiles à la fin de chaque journée, et gardez un bac de recyclage à proximité.

Organisez les documents dans des chemises que vous rangerez dans un tiroir, près de votre espace de travail. Assurez-vous de travailler confortablement en plaçant votre écran à la hauteur des yeux et votre clavier en bonne position.

De petits changements peuvent contribuer à rafraîchir vos espaces.



VENTE DU DÉPANEUR Marché de l'Île

Chers citoyens,

Après mûre réflexion, nous avons pris la décision de mettre le dépanneur en vente. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais a été motivée par des raisons de santé. Le dépanneur est bien établi dans le village et il est en excellent santé financière. Son succès est le résultat de votre fidélité au fil des années ainsi que du travail remarquable de l'équipe. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Notre priorité demeure de maintenir la bonne santé du dépanneur et la continuité du service offert à la population. C'est pourquoi nous avons la volonté de transmettre ce commerce à des personnes engagées, qui auront à cœur de poursuivre ce beau service pour notre communauté.

Vous êtes un acheteur sérieux ou vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées? Communiquez avec nous pour en discuter.

Mario : 819 795-5584 ou Carmen
(au dépanneur) 579 206-0084 ou 819 460-1928



NOUVEAU POINT DE SERVICE À ODANAK BONHOMME À LUNETTES

C'est avec fierté que le Centre de Santé d'Odanak vous annonce qu'il deviendra un nouveau point de service officiel pour le fournisseur **BONHOMME À LUNETTES** à compter du 7 novembre prochain.



VOUS SOUHAITEZ ÉCONOMISER SUR L'ACHAT DE VOS LUNETTES?

Le Bonhomme à lunettes (Philippe Rochette, opticien) vous propose des lunettes de qualité à prix abordable, **À PARTIR DE 79\$ POUR UNE PAIRE DE LUNETTES DE BASE !**

À QUI S'ADRESSE CE SERVICE? — POUR TOUS!

- Toutes les classes sociales
- Hommes, femmes et enfants
- Membres des Premières Nations ET Allochtones
- Résidents d'Odanak, des municipalités environnantes et de partout au Québec !

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- 1 Avoir une **prescription valide** (datant de moins d'un an) émise par un optométriste.
- 2 Prenez rendez-vous au **514 303-4315**
- 3 Rendez-vous au point de service (Odanak ou autre selon votre région) pour choisir votre monture et récupérer vos lunettes une fois prêtes.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ACCEPTÉS

- Enfants de 0 à 17 ans : Programme Mieux voir pour réussir (RAMQ) – admissible une fois tous les deux ans
- Prestataires de l'aide sociale :
- Assurance privée : Reçu disponible pour réclamation
- Membres des Premières Nations : Programme des Services de santé non assurés (SSNA) – admissible une fois tous les deux ans

Téléphone : 514 303-4315
 Courriel : info@bonhommealunettes.org
 Plus d'infos : www.bonhommealunettes.org



N'ATTENDEZ PLUS!
 PROFITEZ DE CE SERVICE ACCESSIBLE DIRECTEMENT À ODANAK!



49^e édition campagne des œuvres charitables des Chevaliers de Colomb du Québec 2025-2026

Il s'agit de la plus importante collecte de fonds réalisée par les Chevaliers de Colomb du Québec. Elle s'effectue au moyen de la vente de billets de tirage. Tous les bénéfices profits sont remis intégralement à des organismes reconnus, dans la province de Québec.

Voici la liste détaillée des bénéficiaires et des montants recueillis par les Chevaliers de Colomb, Conseil 1889 de Pierreville.

- 1 525\$ Maison des jeunes du Bas-Saint-François
- 500\$ Fondation québécoise du cancer
- 700\$ École primaire Maurault
- 700\$ École primaire Vincent-Lemire
- 400\$ Le comité du Bon Samaritain
- 300\$ Fondation Mira
- 500\$ Église de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
- 500\$ Église Saint-François-Xavier

La municipalité de Pierreville souligne avec fierté le travail accompli par les Chevaliers de Colomb de Pierreville, qui ont remis un montant de 4 925\$ à divers organismes du Bas-Saint-François. Votre soutien est indispensable pour assurer la pérennité de nos organismes locaux.

INFO-MAPAQ

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Propriétaire d'oiseaux?

Saviez-vous qu'il est interdit de laisser ses oiseaux se promener dans un espace non clôturé?

Le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation encadre la garde des oiseaux domestiques. Il a pour objectif de protéger la santé des oiseaux domestiques tels que les poules contre des maladies pouvant être transmises par les oiseaux sauvages ou entre les oiseaux domestiques. Entre autres, ils doivent être gardés dans un bâtiment ou dans un enclos afin qu'ils ne puissent pas sortir de votre propriété. Ils ne doivent pas être abreuvés avec de l'eau de pluie, de ruisseau ou toute autre eau de surface. Leur eau et leurs aliments doivent être protégés afin que les palmipèdes migrateurs ne puissent pas les contaminer. Pour en apprendre plus sur les mesures exigées, veuillez consulter la page Confinement des oiseaux captifs.



VENTE DE GARAGE

**16,17 et 18 mai 2026
 et 5,6 et 7 septembre 2026**



Nettoyage de cheminée : Bien au-delà d'un simple brossage



Aimez-vous la chaleur et l'atmosphère de votre foyer à bois lors des soirées très froides ? Il faut savoir que cette joie s'accompagne de l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée chaque année.

Quelle est l'importance de ramoner ma cheminée ?

Chaque bûche qui est brûlée laisse derrière elle des résidus de suie et de goudron, ce qui donne lieu à la formation de crésote. Selon le Code canadien de prévention des incendies, une accumulation dépassant 3mm (1/8 po) de crésote ou de résidus de suie sur les parois d'une cheminée constitue un danger potentiel d'incendie. Le ramonage a pour but de nettoyer la cheminée pour qu'elle puisse remplir efficacement sa fonction : l'évacuation des gaz et de la fumée. Le ramonage doit être effectué chaque année, peu importe que vous utilisiez du bois sec ou pas. La crésote est également produite par le bois sec.

Est-il possible de nettoyer ma cheminée moi-même ou dois-je solliciter l'aide d'un expert ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences pour balayer un conduit et ramasser de la suie, cependant, cela nécessite une grande

précision. Même si vous réalisez vous-même le ramonage de votre cheminée, il est nécessaire de veiller à ce que les autres composants du système d'évacuation soient également examinés. Ce deuxième aspect concerne un entrepreneur qui possède une licence en systèmes de chauffage localisé à combustible solide. Aussi, confiez-lui le nettoyage du système d'évacuation tous les trois ans au moins, si vous effectuez vous-même le brossage de votre cheminée.

Un ramoneur qualifié examine l'état du chauffage d'appoint et de ses pièces pour déceler les dommages. Il inspecte également l'état du tube de cheminée et du raccord reliant l'équipement à la cheminée, le dégagement par rapport aux matériaux inflammables, le fonctionnement du registre et de la trappe d'admission d'air, la qualité des briques réfractaires ainsi que la présence d'infiltrations d'eau, de corrosion, de fissures, de perforations, de nids d'oiseaux et bien plus encore. Ces contrôles réguliers sont indispensables pour garantir un fonctionnement efficace et sécurisé de votre appareil.

Faut-il réaliser le ramonage au printemps ou à l'automne ?

Il est préférable de procéder au ramonage à la fin de la saison de chauffage, c'est-à-dire au printemps, lorsque les résidus sont encore secs et plus faciles à éliminer. Il est important de noter que la majorité des personnes préfèrent procéder au ramonage de leur cheminée à l'automne. En effet, c'est généralement durant cette période que la majorité des entreprises prennent contact.

Les bûches et autres produits de ramonage disponibles sur le marché ne remplacent en rien l'obligation d'effectuer un ramonage mécanique (avec une brosse). Ces articles, susceptibles de donner une impression erronée de sécurité, ne repèrent ni les problèmes de structure, ni la corrosion.

Que faire en cas de feu dans la cheminée ?

En cas de besoin, ne tardez pas à contacter les pompiers. Cependant, une cheminée de type 2100°C bien entretenue devrait résister, malgré la force du feu qui peut susciter des inquiétudes. Si la crésote se consume sans causer de dommages visibles, il est tout de même recommandé de faire examiner le bâtiment et la cheminée avant une nouvelle utilisation.

Besoin d'un transport adapté ?

Simplifiez vos déplacements

Réservez votre trajet dès maintenant !

Bili 1800 567-7621
www.avecbili.ca



Un ménage du printemps écologique



Le printemps est à nos portes, et le grand ménage traditionnel de cette saison aussi. Pourquoi ne pas effectuer un virage écologique cette année? Voici nos conseils pour un ménage en profondeur tout en respectant l'environnement.

Les ingrédients

Tout d'abord, analysez les ingrédients de vos produits de nettoyage. Plusieurs marques se vendent aujourd'hui avec des listes d'ingrédients plus simples et plus naturels. Par exemple, les marques québécoises Pure et Attitude en font partie. Vous pouvez penser à faire vous-même vos nettoyeurs. C'est surprenant à quel point le vinaigre et le bicarbonate de soude,

un coup mélangés, sont puissants. Ils détachent et nettoient les surfaces dures de façon efficace. De plus, ils peuvent déboucher une toilette, un évier ou une douche bloquée. Si vous avez besoin de dégraisser certaines surfaces, comme le four ou le four à micro-ondes, le citron sera votre meilleur allié.

Des linges plutôt que des papiers jetables

Le fameux papier essuie-tout peut aisément être remis au profit d'alternatives plus écologiques. Il existe des essuie-tout réutilisables (microfibre), qui sont parfaits pour absorber les dégâts et laver les fenêtres sans laisser de cernes. Bien qu'ils puissent aussi être utilisés pour nettoyer les autres surfaces, n'importe quel linge peut aussi faire l'affaire; de vieux chandails troués, des lingettes de bébé, etc.

Purifier l'air

Afin de purifier l'air de votre demeure, oubliez les alternatives achetées en grandes surfaces qui sont remplis d'ingrédients peu recommandables. Envisagez plutôt d'ouvrir les fenêtres pour aérer, de faire brûler des chandelles de cire de soya parfumées ou encore de créer un purificateur d'air vous-même. Mélangez dans une casserole 500 mL d'eau chaude, 1 cuillère à soupe de jus de citron et 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude et faites bouillir le tout. L'odeur sera divine! Vous pouvez aussi faire chauffer un demi-citron dans votre four à micro-ondes. Non seulement l'odeur qui s'en dégagera sera agréable, mais en plus votre réceptacle sera tout dégraissé.

Bon ménage de printemps!

SOCCKER 2026

C'est maintenant venu le temps des inscriptions pour le soccer saison 2026.

Le mercredi 6 mai et le jeudi 7 mai, la distribution des maillots se tiendra au Terrain de loisirs (30, rue Principale, secteur Notre-Dame).

Vous devez apporter le montant correspondant aux frais d'inscription et au dépôt de 40 \$ pour le chandail. Seul l'argent comptant est accepté. Le dépôt de 40 \$ vous sera retourné à la fin de la saison, après réception du chandail.

U6 | Moustique
Jeudi
18h30 à 19h30

U10 | Atome
Mardi et jeudi
18h30 à 19h30

U13 | Peewee
Mardi et jeudi
19h30 à 20h30

U16 | Bantam
Lundi et mercredi
18h30 à 20h00

INSCRIPTION SOCCER PIERREVILLE

ÉTÉ 2026

30 MARS AU 17 AVRIL

U6 Moustique 2019 à 2021 40\$	
U10 Atome 2016 à 2018 100\$	
U13 Peewee 2013 à 2015 100\$	
U16 Bantam 2010 à 2012 100\$	

CHAQUE ENFANT ADDITIONNEL D'UNE MÊME FAMILLE 50\$ | (EXCEPTÉ U6)

INSCRIPTION ET INFORMATION AU
PIERREVILLE.NET/ACTIVITESSPORTIVES/



Responsable [Samuel Bourque](mailto:Samuel.Bourque@pierreville.net)

Pour plus d'informations,
communiquez avec Samuel via le
Messenger du Facebook:
Soccer Pierreville





BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

IMPLIQUEZ-VOUS !
« Un petit geste qui crée de grands moments »

Bénévoles recherchés pour les activités estivales telles que la Fête nationale, les Jeudis en chansons, initiation à la pêche et bien d'autres.

Renseignements : Sabrina Vaudreuil
agente aux loisirs et au développement
de la vie communautaire. 450 568-2139
loisirs@municipalitepierreville.qc.ca




LE DÉFI TOLBA 

30 MAI 2026

Événement sportif

Course ou marche en sentier de 4km
Course de 1 km pour les enfants

- Médailles et dossards chronométrés
- Prix pour les trois gagnants de la course

Possibilité de rabaska sur place!

à l'image du Pow Wow d'Odanak

- Groupe de chants
- Kiosques artisanales
- Mets traditionnels

Plus d'informations sur l'événement → 




CAMP DE JOUR 2026 *Du 25 juin au 13 août 2026*



Lundi au vendredi de 7h00 à 17h30

MOINS DE 11 ANS
CAMP DE JOUR RÉGULIER
Nouvelle formule: 70\$ par semaine

11-12 ANS
CAMP DE JOUR MAISON DES JEUNES (MDJ)*
Formule 5 jours/semaine: 475\$ pour l'été
OU
Formule 3 jours/semaine (mardi-mercredi-jeudi): 375\$ pour l'été

*Formule à la semaine non disponible pour la MDJ

RÉSERVÉ
aux résidents de
Pierreville et de
Saint-François-du-Lac

PLACES LIMITÉES

DÉBUT DES INSCRIPTIONS
1^{ER} AVRIL 2026
sur le site de la Municipalité
de Saint-François-du-Lac:
www.saintfrancoisdulac.ca






HEURES
D'OUVERTURE :
Jeudi : 13 h à 20 h
Dimanche :
13 h à 16 h

BIBLIOTHÈQUE

Jean-Luc Précourt

Pour rejoindre
la responsable de la
bibliothèque,
madame
Chantal Bellamy,
veuillez téléphoner
au 450 568-3500
ou laissez
un court message
sur la boîte vocale.

LIVRES
NEUFS ET USAGÉS
À 1 \$

Il s'agit de livres dont nous
possédons déjà un exemplaire
ou de format poche.
L'argent amassé sert à l'achat
de nouveaux livres.

26, rue Ally, Pierreville, (Québec) J0G 1J0
(intérieur Hôtel de ville) Tél. : 450 568-3500
Courriel : biblio051@reseaubibliocqjm.qc.ca
www.facebook.com/bibliotcie.ca/



Pâques
5 avril

voire bibliothèque
sera ouverte
entre 13h et 16h

**Biblio-
Santé**

Bien s'informer, mieux vivre.

bibliosante.ca bibliosante

DE L'INFORMATION EN SANTÉ
DE QUALITÉ SÉLECTIONNÉE
PAR VOS BIBLIOTHÈQUES



ÂÎNÉS ET
VIEILLISSEMENT



CANCER



DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE



DEUIL



DIABÈTE



DOULEUR
CHRONIQUE



INCAPACITÉS
PHYSIQUES



MALADIE
D'ALZHEIMER



MALADIE
DE PARKINSON



MALADIES
DU CŒUR



MALADIES
PULMONAIRES



PROCHES
AIDANTS



SANTÉ
MENTALE



SCLÉROSE
EN PLAQUES



SOINS DE
FIN DE VIE



TROUBLES DU SPECTRE
DE L'AUTISME

Un programme de
 abpq
Association
des bibliothèques
publiques de Québec



BiBli
& cie

BIBLIO
Du Centre-du-Québec
de l'Université et de la Haute-côte

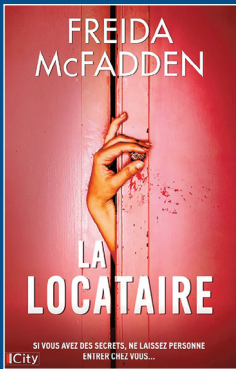
Programme offert par votre
bibliothèque municipale.
Bibliotcie.ca
Connectez-vous grâce à votre
numéro d'abonné-e et votre NIP.



CAFÉ LITTÉRAIRE
Tous les 2^e lundis du mois
à 9H30 au **CAFÉ MASKO**
(1101, rue Marie-Victorin, Odanak)

Pour plus d'informations, contacter
Chantal Bellamy 450 568-3500

Quoi de neuf sous la couverture ce printemps



La locataire
Freida McFadden

Blake, licencié brutalement, ne peut plus payer le prêt immobilier de sa nouvelle maison avec sa fiancée. La solution ? Trouver une colocataire pour diviser les frais. Whitney répond à leurs attentes. La locataire parfaite, en surface. Vite, un problème. Une odeur putride envahit la maison, réveillant Blake la nuit. Bientôt, il redoute que ses secrets les plus sombres soient découverts. Il est trop tard : le danger est déjà chez lui.



Mon nom ne suffit pas
Jodi Picoult

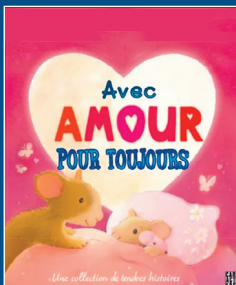
New York, 2013. La dramaturge Melina Green a écrit une pièce inspirée par la vie de son aïeule, la poétesse Emilia Bassano. À Broadway, les hommes contrôlent le théâtre, donc il est peu probable que son oeuvre y soit un jour jouée. Melina hésite à soumettre la pièce à un festival, mais son meilleur ami l'envoie sous un pseudonyme masculin.



Le monstre de la météo
Steve Smallman - Bruno Merz

Quand le Monstre de la météo est triste, il pleut. Et il pleut maintenant depuis des jours !

Affligés par le manque de soleil, les habitants du village envoient Tom lui porter un gâteau pour l'égayer. Mais peut-être que tout ce dont le Monstre a besoin, c'est d'un ami ?



Avec amour pour toujours
Une collection de tendres histoires

Une remarquable collection de livres regroupant des histoires captivantes spécialement conçues pour les jeunes enfants. Chaque livre est composé de quatre histoires, illustrées de manière à stimuler l'imagination des enfants. Ces récits sont soigneusement sélectionnés pour être lus à voix haute avant le coucher, créant ainsi un moment privilégié de complicité et de partage entre vous et votre enfant.



Le secret d'Érika

Yvon Brochu - Julie St-Onge Drouin

La jeune Anik adore danser. Elle a beaucoup de talent. Et elle travaille très fort pour réaliser son rêve : devenir ballerine !

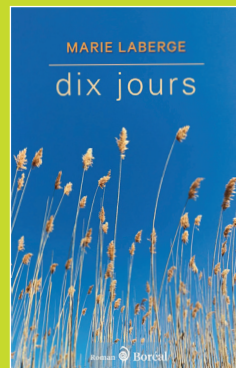
Pour l'aider, elle peut compter sur Érika, cette belle et coquine ballerine aux ailes de libellule, qui trône au sommet de sa boîte à musique... magique. Mais... Chut ! C'est un secret !



Adrien

Marthe Laverdière

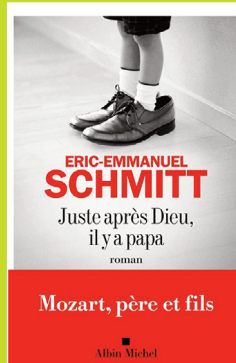
En 1938, Adrien Aubé, fils de notaire et beau parleur, profite d'une vie facile, s'amuse et remet son avenir à plus tard. Son ami Jérôme Cloutier, fils de fermier, est plus pragmatique et songe à s'enrôler alors que l'Europe s'agite et que la conscription canadienne paraît de plus en plus probable. Lequel vivra confortablement? Lequel se sacrifiera? Les apparences peuvent tromper.



Dix jours

Marie Laberge

Le 14 décembre à 11 heures. Seule. Sans influence extérieure. J'ai accepté. J'ai été soulagée d'une grande peur. Je contrôlais mon destin. Je ne serai pas dominée par mon corps. Je lui dirai de finir. À ma volonté. Sans souffrance. Dix jours. C'est ce qui lui reste à vivre. Et le temps ne s'écoule plus en douceur. Il devient tout-puissant, marqué par la force vitale qui persiste sauvagement.



Juste après Dieu, il y a papa

Éric-Emmanuel Schmitt

Le petit Wolfgang adore son père, Léopold Mozart, son guide et modèle. Arrive le moment où l'enfant surpasse le maître, et l'admiration devient dédain. L'un se libère, l'autre s'adapte. Un drame silencieux qui s'immisce dans chaque relation père-fils. Avec grâce, Éric-Emmanuel Schmitt fait vibrer le chant de l'amour filial, nourri d'un attachement tendre et maladroit, réunissant deux êtres séparés par la vie mais unis par la musique.





À TOUS LES MEMBRES DU CLUB FADOQ PIERREVILLE

Nous débutons déjà une nouvelle année au niveau du club! L'année se terminant le 31 mars 2026, apporte sa période de reddition de comptes, à savoir la fin d'année financière et son rapport, le rapport annuel des activités, la tenue d'une assemblée générale annuelle pour tous ses membres et l'élection de membre en fin de mandat. Voici donc le calendrier des prochaines activités.

LUNDI

VIACTIVE 10h00 à 11h00
PICKLEBALL 17h30 à 19h00

MARDI

BRIDGE
13h00 à 16h00

JEUDI

YOGA SUR CHAISE 13h00 à 16h00
LES JEUX DU JEUDI 13H30 À 15H30

DEJEUNER MENSUEL

Mercredi 8 avril :

Déjeuner simili-cabane. Coût de 15\$

Mercredi 13 mai :

Déjeuner Mamma mia Coût de 10\$

Assemblée générale annuelle et élections

Mercredi 10 juin :

Déjeuner papa-pépé-papi-popu.

Coût de 10\$

VOYAGES ORGANISÉS FADOQ

France Leblanc 450 568-2018

Toutes les activités ont lieu à la salle Renaud-Baril sauf le pickleball qui se pratique au Centre communautaire.



Si vous connaissez des personnes qui sont souvent seules, n'hésitez pas à les inviter à rejoindre le Club. Si vous connaissez des personnes qui sont souvent seules, n'hésitez pas à les convaincre de rejoindre le club FADOQ Pierreville auprès des membres du conseil d'administration :

Nicole Vallée 450 568-2907
Gisèle Courchesne 450 568-3466
Christine Laramée 450 568-3318
et Ginette Boisvert 450 568-3670

Carte de membre annuelle 30\$ et pour deux ans 55\$

Au plaisir de vous accueillir.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

CLUB DE BRIDGE

Tous les mardis de 13 h à 16 h à la salle Renaud-Baril

Info. : Denis Roberge : 450 568-3410

COMITÉ DES LOISIRS

Le Comité des Loisirs s'emploie activement à vous proposer un été débordant d'activités captivantes.

Parmi ces événements, les festivités de la Fête Nationale se distinguent par des animations qui se dérouleront sur deux jours, soit les 23 et 24 juin.

En outre, un incontournable à découvrir est le spectacle « *Les Jeudis en chansons* », prévu le 9 juillet au parc Lafrenière. Vous découvrirez des informations plus détaillées dans la prochaine édition du Pierrepont.



CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb de Pierreville vous donnent rendez-vous pour leur traditionnel déjeuner de Pâques, le 5 avril prochain. Le service sera opérationnel de 8h30 à 11h30. Le coût est de 20\$/personne. Votre présence est vivement souhaitée.

VOYAGES ORGANISÉS FADOQ

10 et 11 mai 2026 : Voyage à Ottawa - Festival des tulipes. Dîner au Château Montebello, souper Casino du Lac-Lemy, nuitée à l'Hôtel du casino et croisière.

6 juin 2026 : À la rencontre des Pingouins. Croisière Berthier-sur-mer. Autocar de luxe.

28 septembre du 5 octobre 2026 : Séjour culturel et grande nature aux Îles de la Madeleine. Autocar de luxe, guide accompagnateur, repas et pourboires inclus et activités à tous les jours.

8 au 10 novembre 2026 : Noël en automne. Auberge du Lac Taureau. Autocar de luxe avec guide, activités sur place.

Informations :

France Leblanc 450 568-2018



Dates des prochains comptoirs

14 avril 2026 **12 mai 2026**

28 avril 2026 **26 mai 2026**

SUR RENDEZ-VOUS

VOTRE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE
et doit être faite au plus tard la veille du comptoir, avant 14h.

DISTRIBUTION DE 13 H À 15 H
34, rue Trahan, Pierreville

AFIN D'ASSURER UN BON DÉROULEMENT POUR TOUS
Merci d'arriver à l'heure prévue pour récupérer votre comptoir alimentaire.

POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ-NOUS 450 568-3198 POSTE 103
Nous sommes là pour vous aider !

ATELIERS à venir...

au Centre d'action bénévole du lac Saint-Pierre

7 AVRIL 10h à midi **Fête de Pâques**
Venez brasser les chaudrons! Nous cuisinerons du pounding chômeur et des grands-pères dans le sirop!

5 MAI 10h à 12h **Atelier soin de la peau**
On prépare notre peau pour l'arrivée du soleil! Un atelier pratique pour découvrir des soins pour notre peau.

16 JUIN 10h à 11h **AGA & Beach Party**
Venez assister à notre AGA et savourer de délicieux mocktails et des bouchées dans une ambiance estivale et festive. Beach Party 11h à 13h

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
450 568-3198 poste 101 agente@cablsp.com

Centre d'action BÉNÉVOLE du Lac Saint-Pierre 34, rue Trahan à Pierreville, J0G 1J0 www.cablsp.com



Salon artisanal du Printemps Cercle des Fermières de Saint-Francois-du Lac

Le 26 avril 2026 de 10 h à 16 h
au sous-sol de l'église située au 445, rue Principale à Saint-Pie-de-Guire

Le cercle des Fermières est heureux de vous inviter à découvrir les réalisations de ses membres à l'occasion du Salon du Printemps. Il nous fera plaisir de vous faire visiter notre local dont nous sommes si fières.

Venez découvrir la plus grande Association féminine du Québec, qui existe depuis 1920. Pour notre part, le Cercle a été créé dans les années 1940.

Notre but est de sortir les femmes de l'isolement. Les principales vocations du Cercle sont de développer la solidarité, l'entraide et de partager notre savoir-faire et nos connaissances tant au niveau du tissage, du tricot, de la couture que de la cuisine afin de perpétuer notre héritage artisanal. Tout cela dans un climat agréable et convivial.

Cercle des Fermières de Saint-Francois-du Lac

Notre salle de tissage propose 6 métiers de tailles variées pour tisser des catalogues, linges à vaisselle, essuie-mains, foulards, sacs, etc. Nous cherchons toujours de nouveaux projets. Dans notre atelier de couture, nous avons tout l'équipement nécessaire pour nos projets. Nous soutenons l'Association OLO qui aide des familles. Chaque année, nous créons un projet à vendre lors de nos salons qui ont lieu en novembre et avril. Pendant l'année, nous organisons également des sorties telles que : cabane à sucre, sortie aux canneberges, aux musées, dîner au restaurant souvent suivi d'une sortie au cinéma.

Toute femme intéressée peut venir nous rendre visite le mardi entre 13h30 et 15h30 ou contacter Andrée Temblay au 438 867-2709. Au plaisir de vous rencontrer.

Nous nous rencontrons le mardi après-midi pour prendre un café et discuter. Pendant ces rencontres, nous organisons des ateliers pour apprendre de nouvelles techniques.





**TOUJOURS PLUS
POUR NOS ADOS...**

**UN MILIEU DE VIE
PAR ET POUR LES ADOS!**



**INTERVENANTS QUALIFÉS
LA POUR VOS ADOS!**



**MERCI INFINIMENT
AUX CHEVALIERS DE COLOMB**

Chaque année en décembre, nous vous approchons avec les billets des Oeuvres des Chevaliers de Colomb. Cette vente de billets permet à MDJ d'ajouter un beau montant au budget dédié aux activités pour les jeunes. Un généreux don de 1 525\$ a été offert à la MDJ cette année. Nous exprimons notre profonde gratitude aux Chevaliers de Colomb pour l'impact significatif qu'ils ont sur les adolescents de notre communauté !

CALENDRIER AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Notes
			1	2	3	4	<p><u>Soutien pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Lundi au jeudi: Priorité au soutien de 18h à 19h. Mercredi Bloc réserver au soutien de 15h à 18h. <p><u>Blocs d'ouverture</u></p> <p>Lundi au mercredi: 18h à 21h</p> <p>Judi: 18h à 21h ou 18h à 22h si pédagogique le lendemain</p> <p>Vendredi: 18h à 22h</p> <p><u>Pédagogique: Sorties</u></p> <p>Inscription obligatoire</p>
5	6	7	8	9	10	11	
FERMÉ	Fermé Férié	Soirée pyjama	Soutien pédago Ados responsable	Soirée switch	On bouge!	FERMÉ	
12	13	14	15	16	17	18	
FERMÉ	Popotons en coeur	Marche au village!	Soutien pédago Soirée découverte	Soirée défis	Actualité	FERMÉ	
19	20	21	22	23	24	25	
FERMÉ	Le tricheur à Florence	Tournoi de ping-pong	Soutien pédago Ados responsable	Mise en forme avec Leila	On bouge!	FERMÉ	
26	27	28	29	30	1		
FERMÉ	Jeux de société	Sex box	Soutien pédago Les jeunes font à souper	Petit feu!	Tu choisis!		

Pour ne rien manquer, suivez notre page facebook MDJ Bas StFrancois



Un guide simple pour le ménage numérique du printemps



(EN) Même si vos comptes et services en ligne n'ont pas de tiroirs à vider, ils gagnent eux aussi à être mis en ordre. Le printemps est un bon moment pour faire le tri, y compris dans les fichiers et informations numériques. Voici quelques pistes pour commencer :

Mettre à jour les mots de passe et les renseignements de compte. Il est recommandé de changer ses mots de passe régulièrement. Voici quelques principes à garder en tête :

- Utiliser un mot de passe différent pour chaque compte, afin de limiter les risques si l'un d'eux est compromis.
- Choisir des mots de passe difficiles à deviner, mais faciles à retenir : privilégier des mots de passe plus longs ou des phrases de passe, avec seulement quelques chiffres ou caractères spéciaux.
- Faire preuve de prudence avec les gestionnaires de mots de passe. Les fuites de données existent, et centraliser tous ses mots de passe au même endroit peut en exposer plusieurs à la fois.

Classer les documents importants et les reçus.

Le printemps correspond aussi à la période des impôts, ce qui en fait un moment propice pour passer en revue les reçus et documents conservés en format numérique. C'est également l'occasion de vérifier les contrats liés aux services Internet, de téléphonie ou de télévision afin de s'assurer que les services promis sont bien fournis. En cas de problème, il est possible de contacter le fournisseur pour demander une correction.

Si la plainte n'est pas réglée de façon satisfaisante, d'autres recours existent, notamment auprès de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST). Cet organisme indépendant traite chaque année des milliers de plaintes non résolues liées aux services Internet, de télévision, de téléphonie et sans fil au Canada.

Réduire les services inutilisés ou oubliés.

De nombreux services numériques fonctionnent par renouvellement automatique, ce qui peut mener à payer pour des abonnements peu ou plus du tout utilisés. Faire l'inventaire complet de ses services — en consultant notamment les relevés bancaires et de carte de crédit — permet d'y voir plus clair. Pour chacun, il vaut la peine de se demander s'il répond encore à un besoin réel. Si ce n'est plus le cas, il peut être temps d'y mettre fin.

Le grand ménage de printemps est l'occasion de faire le tri dans votre espace, et c'est aussi vrai pour votre espace numérique. N'hésitez pas à faire des choix et rappelez-vous que vous avez le droit de faire valoir vos droits.

Pour en savoir plus sur la résolution des problèmes avec votre fournisseur de télécommunications, consultez le site restonsenlien.ca.

Le CHSLD Lucien-Shooner est en mode recherche de talents. Le service des loisirs a pour but de divertir les résidents en leur offrant des activités individuelles et de groupe.

TALENTS RECHERCHÉS

Vous souhaitez faire une différence dans la communauté?

Vous jouez d'un instrument de musique?
Vous êtes doués en art?
(peinture, dessin, scrapbooking, etc)

Vous aimez le jardinage, cuisiner,
la lecture? Être à l'extérieur?
(sortir un résident dans la balançoire)

Ou tout autre talent.
Amateur de thé, musique,
mise en conserve, tricot, collectionneur,
confection bijoux, etc



Pour plus d'informations, communiquer avec Julie,
technicienne en loisirs au 450 568-2712 # 57232 ou
julie.lahaie@ssss.gouv.qc.ca



Informations municipales pratiques telles que les services proposés à la population ainsi que les contacts utiles pour joindre les différents services municipaux.



VOUS AVEZ DES PROJETS DE RÉNOVATION ?

Soyez prévoyant et faites votre demande à l'avance !

Pour contacter l'inspectrice en bâtiments et en environnement de votre municipalité :

Anne-Marie Désilets

Inspectrice en bâtiments et en environnement
819 519-2997 poste 2223
am.desilets@mrcny.qc.ca

Municipalités desservies

- Aston-Jonction
- Grand-Saint-Esprit
- La Visitation-de-Yamaska
- Pierreville
- Sainte-Perpétue
- Saint-Wenceslas
- Village Saint-Célestin
- Saint-Léonard-D'Aston
- Sainte-Monique

INVITATION À LA PRUDENCE AVEC LES MATIÈRES DANGEREUSES

Quelques règles simples pour le stockage sécuritaire

- Garder les produits dans leur contenant d'origine
- Ranger dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
- Éloigner des sources de chaleur ou d'étincelles.
- Placer hors de portée des enfants et des animaux.
- Ne jamais empiler des produits incompatibles
- Lire l'étiquette avant usage, même si on croit connaître le produit.
- Porter des gants ou lunettes si recommandé.
- Ouvrir les fenêtres ou utiliser le produit à l'extérieur.
- Ne jamais mélanger des produits ménagers.
- Refermer les contenants après usage.
- Ne jamais jeter à la poubelle ou dans l'évier un produit identifié comme dangereux.

ÉLIMINATION RESPONSABLE

- Apporter les résidus à un écocentre
- Pour les médicaments : les rapporter à la pharmacie.
- Pour les piles : utiliser les points de dépôt.



SERVICES :

Animaux perdus ou trouvés, licences, dépôt d'une plainte, cueillette d'animaux, règlements pour les animaux de compagnie.

Conformément au règlement municipal sur les animaux, Règlement 188-2019 ; tout propriétaire de chien résidant sur le territoire de la Municipalité, doit enregistrer celui-ci auprès de la Société protectrice des animaux de Drummondville (SPAD) afin d'obtenir une licence. Le coût de celle-ci est de 20\$ par chien (max. 3 par résidence). La licence est payable sur spad.ca. Pour signaler un problème lié aux animaux domestiques ou pour toute question, veuillez nous contacter.

Avant de vous déplacer vous devez nous appeler afin de nous aviser de votre arrivée au **819 472-5700**

1605 rue Janelle, Drummondville, QC, J2C 5S5



COLLECTE DES GROS REBUTS 7 MAI

Nouveaux modules de jeux

Les dernières rénovations au parc Lafrenière sont en cours de finalisation. Dès que les travaux seront terminés, nous en informerons la population.

Nous avons hâte de vous accueillir dans notre nouveau parc!

BACS À DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST

Votre bac à déchets (noir) doit obligatoirement être identifié par une étiquette à l'effigie de la RGMR, sans quoi celui-ci ne sera pas ramassé lors de la collecte.

Si vous n'avez pas d'étiquette ou que celle-ci doit être remplacée ; si l'un de vos bacs est brisé ; si vous désirez obtenir un bac supplémentaire (167,50 \$/année); si vous possédez déjà un bac supplémentaire et n'en avez plus besoin.*

*Il est de la responsabilité du citoyen d'aviser le bureau municipal avant le 1^{er} décembre



de l'année en cours, qu'il ne désire pas de bac (vignette) supplémentaire pour l'année suivante, sans quoi aucun crédit ou remboursement ne lui sera accordé. Contactez le bureau municipal au 450 568-2139.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE



À partir du 1^{er} mai 2026, les abris d'hiver pour automobile ou « abris tempo » sont interdits sur tout le territoire de la municipalité de Pierreville.

Extrait de l'article 35. Abri d'hiver pour automobile du Règlement de zonage 160-2017 : « Du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour un véhicule automobile [...]



Régie de gestion
des matières résiduelles
du Bas-Saint-François

AIDE-MÉMOIRE



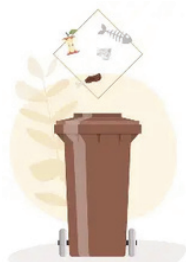
RÉCUPÉRATION

CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS, C'EST TOUT!

- CONTENANTS DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER
- EMBALLAGES, POTS ET CONTENANTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES
- BOÎTES EN CARTON
- ASSIETTES ET FEUILLES DE PAPIER D'ALUMINIUM
- EMBALLAGES DE METS À EMPORTER ET PRÉPARÉS
- JOURNAUX ET CIRCULAIRES
- FEUILLES DE PAPIER, CAHIERS ET ENVELOPPES



DÉCHETS



COMPOST

- COUCHES JETABLES
- LINGETTES NETTOYANTES
- BROSSES À DENTS
- JOUETS BRISÉS
- VAISSELLES BRISÉES
- PAILLES EN PLASTIQUE
- USTENSILES EN PLASTIQUE
- VITRES
- TOUTES AUTRES MATIÈRES QUI NE SONT PAS RÉCUPÉRABLES OU COMPOSTABLES

- VIANDES, POISSONS, FRUITS DE MER, FROMAGE
- OEUF ET COQUILLES
- OS, GRAISSES
- FRUITS ET LÉGUMES
- NOIX ET ÉCALES
- RÉSIDUS DE THÉ, TISANE OU DE CAFÉ
- MOUCHOIRS, CARTONS SOUILLÉS PAR DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES
- CENDRES REFROIDIES
- RÉSIDUS VERTS

À NE PAS METTRE DANS AUCUN BAC

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
PEINTURES, SOLVANTS, PESTICIDES, ENGRAIS CHIMIQUES,
HUILE USÉES, FILTRES, BATTERIES, AMPOULES USAGÉES,
TOUT CE QUI EST ÉLECTRONIQUE

IL FAUT LES DÉPOSER DANS UN ÉCOCENTRE OU DANS UN DÉPÔT RECONNU POUR RECEVOIR LES RDD OU LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES DE VOTRE TERRITOIRE!

COLLECTE BAC À DU COMPOST

Les mardis à toutes les semaines de mai à novembre, ainsi que les 7 et 21 avril.



TRUCS ET ASTUCES

Pour maintenir votre bac à compost en bon état et éviter les odeurs désagréables, voici quelques conseils pratiques :

Utilisez du papier journal pour créer des papillotes avec vos résidus alimentaires et placez-les au fond du bac pour éviter les mauvaises odeurs.

Congelez les résidus contenant de la viande, du poisson ou des os et déposez-les dans le bac le jour de la collecte.

Nettoyez régulièrement le bac avec du savon ou du détergent à vaisselle pour éviter les odeurs persistantes.

Rincez le bac avec une solution de vinaigre blanc et d'eau si des odeurs persistent.

Saupoudrez du bicarbonate de soude ou déposez une briquette de charbon de bois dans le bac pour éliminer les odeurs.

Placez votre bac à compost à l'abri du soleil pour garder les bacs propres plus longtemps.

Sortez le compost chaque semaine même si le bac n'est pas plein pour éviter les mouches à fruits.

Utilisez un onguent contre la toux sur le couvercle du bac pour éloigner les écureuils.

En suivant ces conseils, vous pouvez garder votre bac à compost frais et agréable, contribuant ainsi à un environnement sain et respectueux de l'environnement.

CALENDRIER 2026

AVRIL						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

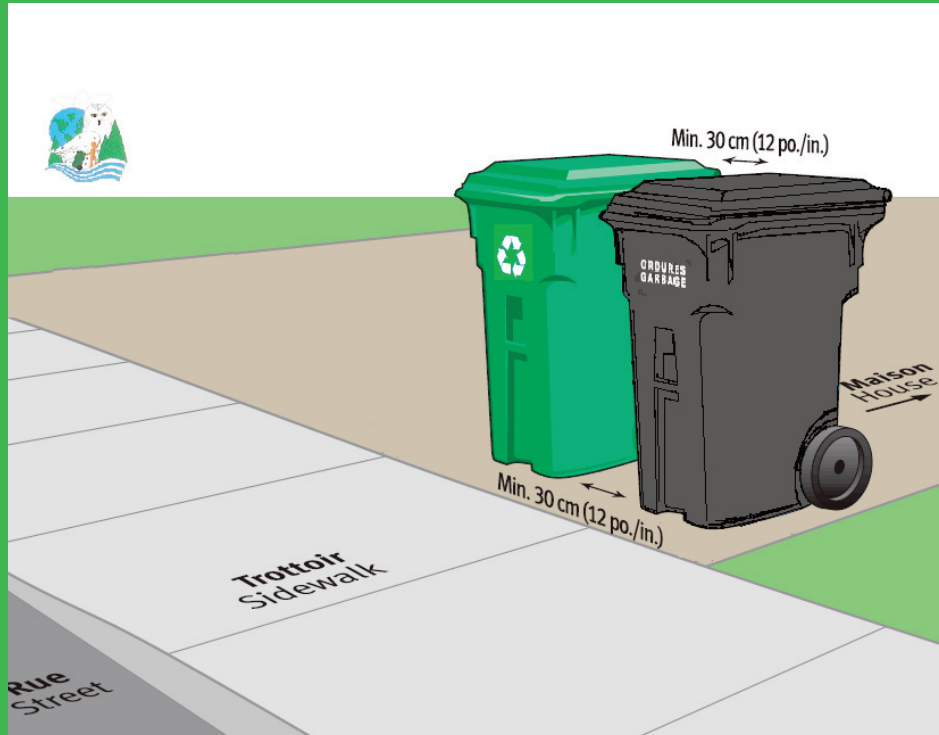
JUIN						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



Lors des collectes de bac, nous rencontrons quelques problèmes.

Certains citoyens déposent leur bac trop près l'un de l'autre, ou collé sur leur clôture, ou directement en dessous du panier de basketball. Il faut considérer que les pinces du camion ont besoin d'un espace d'environ 1 pied entre chaque bac et environ 2 à 3 pieds d'une clôture ou de la galerie... Si ces distances ne sont pas respectées, il est possible que les bacs ne soient pas vidangés, afin d'éviter des bris.

Nous vous remercions de votre collaboration.



450 568-6187 | info@groupe132.ca | 5, rue Industrielle, Pierreville

HEURES D'OUVERTURE

23 FÉVRIER AU 8 MAI 2026

Lundi - Mardi - Mercredi

8h - 12h & 13h - 16h

Judi 8h - 12h & 13h - 18h

Vendredi - Samedi - Dimanche
FERMÉ

11 MAI AU 18 DÉCEMBRE 2026

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi

8h - 12h & 13h - 16h30

JEUDI 8h - 12h & 13h - 19h

SAMEDI 8h - 11h

DIMANCHE FERMÉ

Dans un souci de conformité et de gestion responsable des matières, le carburant ne fait désormais plus partie des matières admissibles à notre écocentre.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Résidus domestiques dangereux en contenant de 5 gallons ou moins : Ampoules et fluorescents, bases, batteries et piles, carburants, huiles (non mélangées et identifiées), huiles de cuisson, oxydants, peintures, produits en aérosol et propane. Tous les produits d'hydrocarbures doivent être déposés dans leur contenant et leur emballage d'origine. Maximum 2 contenants d'huile par semaine par résident, comprenant maximum un contenant de 5 gallons.

Matériaux de construction et certains items surdimensionnés (encombrants) : Brique, céramique, gypse, verre, laine minérale, bardeau*, linoléum, bois, plastique, bain, douche, meubles, toiles de piscine. Ne sont pas acceptés les encombrements très volumineux comme les bateaux, les spas, les roulottes ou autres matières similaires. * Présentation du permis de construction obligatoire

Métaux - Électroménagers contenant des gaz réfrigérés ou non : Réfrigérateur, airs conditionnés, congélateurs, laveuses, sècheuses, cuisinières, etc. - Appareils électroniques et dispositifs électroniques (ne contenant pas d'informations personnelles) - Matelas et mobiliers rembourrés : Fauteuils, canapés, coussins de futon - Pneus : Sans les jantes, moins de 48 pouces - Meubles propres, fonctionnels et pouvant être réutilisés, lunettes de vue usagées - Résidus de jardinage :

Rognures de jardin, gazon, les branches avec un diamètre maximal de 4 pouces, brindilles, feuilles mortes, souches (manipulables à la main) - Sièges de voiture pour enfants

MATIÈRES REFUSÉES

Toutes matières provenant d'activités commerciales, agricoles ou industrielles - Résidus dangereux en contenant de plus de 5 gallons ou non identifiés - Acide picrique - Acide fluorhydrique - Armes, munitions et produits explosifs - Ordures ménagères dont les déchets de table - Items volumineux et complexes composés de plusieurs matières : spa, cabanon, bateau etc. - BPC et cyanures - Bois créosoté ou goudronné - Thorium nitrate - Vêtements - Pneus non conformes - Terre contaminée - Plantes exotiques envahissantes - Carcasses d'animaux - Déchets radioactifs, pathologiques ou biomédicaux - Résidus dangereux et organiques : bacs noirs, bleus et bruns sur place pour les déchets et matières organiques - Amiante sous toutes ses formes.

QUANTITÉS ACCEPTÉES

2 voyages/semaine de résidus verts (branches, feuilles, gazon)

1 voyage/semaine de matières régulières

1 VOYAGE ÉQUIVAUT AU VOLUME D'UNE BOÎTE DE PICK-UP OU D'UNE PETITE REMORQUE 5X10



Les extraits suivants sont un résumé des procès-verbaux. Si des informations diffèrent, seules celles incluses dans les procès-verbaux officiels prévalent sur celles-ci. Pour les consulter, visitez notre site Internet au www.pierreville.net.

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Les membres du conseil municipal ont voté en faveur d'une augmentation de salaire de 5 % pour le maire, les conseillers ainsi que tous les employés municipaux sauf les employés à la voirie pour l'année 2026. Ajout d'une journée supplémentaire aux congés maladie, ce qui porte à 6 jours annuellement. Les élus expriment le souhait que, pour les années 2027-2028 et 2029, l'évolution de l'indice des prix à la consommation soit en adéquation avec les augmentations des salaires.

Le conseil autorise le paiement de la quote-part de la municipalité de Pierreville à la MRC Nicolet-Yamaska pour l'année financière 2026 au montant de ± 224 196 \$, comparativement à 210 024 \$ pour l'année financière 2025, représentant ainsi une augmentation de ± 14 172 \$.

Les conseillers ont pris la décision de fixer les dates ainsi que l'heure des séances régulières pour l'année 2026 du conseil municipal de la Municipalité de Pierreville. Les dates des réunions sont planifiées à 19 h pour les mardis suivants : le 20 janvier, le 10 février, le 10 mars, le 14 avril, le 12 mai, le 9 juin, le 14 juillet, le 18 août, le 15 septembre, le 13 octobre, le 17 novembre et le 8 décembre.

Octroi à M. William Pilon, M. Hugo Bourassa et M. Donald Gamelin d'un crédit de taxes pour l'année 2025, et ce sur presque toutes les taxes municipales de ces propriétés pour un total de ± 5 058,54 \$.

Autorisation du paiement de la facture no 053297 de ± 62 417,06 \$ taxes comprises à Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour la période du 12 octobre 2025 au 15 novembre 2025 et ce pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance géotechnique pour la stabilisation des berges du rang de l'Île.

Le conseil approuve le paiement de la facture no 53341TT à L4 Construction Inc. pour les travaux de stabilisation des berges du rang Haut-de-la-Rivière au montant de 192 132,68 \$ taxes comprises.

Les élus acceptent la directive de changement de la firme Tetra Tech pour un montant d'environ 24 489,68 \$ taxes incluses et ce puisque de la surveillance de chantier et de bureau additionnelle doit être effectuée suite aux travaux supplémentaires qui seront réalisés par l'entrepreneur. Aucun chèque ne soit émis au montant de 24 489,68 \$ puisque la directive de changement sera facturée dans le futur et que cette directive doit être recommandé pour paiement par la firme d'ingénierie au dossier soit Tetra Tech.

Octroi du contrat pour le déneigement du stationnement du Centre communautaire à M. Yvon Gamelin pour la somme de 13 910,83 \$ (taxes comprises), et ce pour une durée de 3 ans soit de 2026 à 2028. Que le paiement relativement au déneigement du stationnement soit déboursé 50 % par le Centre funéraire Yves Houle & Frères et 50 % par la municipalité de Pierreville et ce selon l'entente au contrat notarié.

Le conseil de la Municipalité de Pierreville approuve les dépenses d'un montant de 291 128,21 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Une décision a été prise concernant l'enlèvement du conteneur appartenant à ARPE Québec inc. qui était situé au garage municipal. Cette décision inclut la résiliation de l'entente de partenariat existante, dans le but de permettre le transfert du conteneur de ARPE Québec inc. vers les installations de ÉCO MP Inc.

Le conseil de la municipalité de Pierreville a adopté le règlement numéro 267-2025 intitulé « Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Urbain Houle ». Ce règlement stipule que les travaux d'entretien du cours d'eau Lavoie, d'un montant de 4 757,03 \$ taxes incluses, seront répartis en fonction des matériaux utilisés pour les propriétés concernées. Ces propriétés, identifiées dans le règlement, seront soumises aux travaux d'entretien et les coûts associés seront recouvrables conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) régissant le recouvrement des taxes municipales.

Une demande formelle est adressée au Registre des gestionnaires de matières résiduelles (RGMR) pour solliciter leur intervention auprès d'Éco Entreprises Québec. L'objectif est de faciliter l'installation de bacs de récupération supplémentaires aux résidences qui en expriment le besoin.

Le conseil autorise le 4^e versement de l'année 2025 pour un montant de 7 761,96 \$ taxes comprises à ÉCO MP Inc.

Le conseil approuve le paiement de la facture no 2061982 de ± 1 149,75 \$ taxes comprises à Stantec Experts-Conseil Ltée pour services professionnels pour des études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame-de-Pierreville pour la période se terminant le 28 novembre 2025. Ces coûts seront assumés par les citoyens qui sont raccordés à la station d'épuration du secteur Notre-Dame seulement.

Le conseil a pris acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de M. Pierre Roy et que la décision du Comité soit transmise à l'inspecteur en bâtiment.

Le conseil municipal approuve l'avenant de l'entente en matière d'inspection et pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement avec les municipalités à l'Entente ainsi qu'avec la Municipalité de Saint-Célestin paroisse et autorise M. Michel Deraspe, maire ainsi que Mme Lyne Boisvert, directrice générale, à signer l'avenant pour l'ajout d'une municipalité à l'entente en matière d'inspection et pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement.

À l'unanimité, les conseillers ont accepté que Gesco 132 Inc. soit autorisé à effectuer le dernier versement pour l'acquisition du lot 5 743 509 au montant de ± 9 298,50 \$ et ce avec un intérêt au taux de 8,45 % prenant effet à partir du 1^{er} juillet 2026.

Avis de motion est par la présente donné par Nathalie Traversy, à l'effet qu'à une date ultérieure sera adopté avec dispense de lecture la règlement 268-2025 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage no 160-2017 de façon à permettre les habitations de type trifamiliale isolées dans la zone H-06. (habitation ne comprenant que 3 logements)

Versement d'une aide financière au montant de 5 000 \$ est accordée au Centre d'action bénévole du lac Saint-Pierre pour l'année 2026.



Mandat accordé à la MRC Nicolet-Yamaska pour assurer la coordination de la démarche collective MADA (Municipalité amie des aînés).

La Municipalité de Pierreville a officiellement déclaré que la semaine du 16 au 20 février sera consacrée aux Journées de la persévérance. Durant cette période, diverses activités et événements seront organisés afin de promouvoir et valoriser la persévérance chez nos jeunes et adultes en formation.

Une aide financière d'un montant de 6 000 \$ a été accordée à la Fadoq Club de Pierreville pour l'année 2026. Cette contribution vise à soutenir les initiatives visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées de la région.

Le conseil autorise les paiements suivants:

± 906,35 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. pour la facture no 03092 pour services professionnels dans le dossier de la stabilisation des berges du rang de l'Île ;

± 3 880,41 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. facture no 02944 pour services professionnels dans le dossier de la stabilisation préventive du rang Haut-de-la-Rivière.

± 215,58 \$, taxes comprises facture 603198 à la firme Therrien Couture et Jolicoeur SENCRL pour honoraires dossier Hôtel Traversy.

± 4 352,95 \$ taxes comprises à Signalisation 2020 pour la location de glissières de béton pour la période du 01-10-2025 au 06-10-2025 entre le 545 et 620 rang Haut-de-la-Rivière incluant la démobilisation.

2 473,11 \$ à Techni Consultant inc. pour soutien administratif et technique concernant la stabilisation préventive du rang Haut-de-la-Rivière pour la période du 1^{er} octobre 2025 au 30 novembre 2025.

± 4 682,36 \$ taxes comprises à Groupe 132 pour des travaux d'asphaltage suite à un bris d'aqueduc à l'angle des rues Laperrière et Lt-Gouv.-Paul-Comtois.

± 8 105,74 \$ taxes comprises à Ployard 2000 Inc. pour la réparation de bout de glissières près du 52, rang Sainte-Anne.

± 4 599,00 \$ taxes comprises à Groupe 132 pour travaux d'excavation pour des bouches d'égout télescopiques du rang de l'Île.

± 1 700 \$ à Noah Barbeau pour l'entretien de la patinoire saison 2025-2026

± 4 966,88 \$ taxes incluses à Décors Véronneau pour le remplacement des 4 bancs au Parc Lafrenière.

± 1 000,50 \$ Techni Consultant inc. pour devis d'appel d'offres concernant les modules de jeux du parc Lafrenière.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Le conseil autorise le paiement des heures supplémentaires cumulées à Mme Isabelle Tougas (3 266,42 \$), Mme Lyne Boisvert (24 815,79 \$) et Monsieur Sylvain Bardier (1 527,08 \$) pour les heures effectuées du 2 juin 2025 au 31 décembre 2025.

La résolution 2025-12-433 a été abrogée par les élus en raison d'un risque potentiel de glissement de terrain entre le 590 et le 620 rang du Haut-de-la-Rivière.

Le conseil municipal accorde à M. William Pilon, Mme Mahélie Campagna, M. Hugo Bourassa, M. Donald Gamelin et Mme

Marie-Rose Le Clezio un crédit pour l'année 2025 applicable à la quasi-totalité des taxes municipales grevant leurs propriétés sises entre le 575 et le 620 rang Haut-de-la-Rivière, pour un montant total d'environ 6 072,88 \$.

Le conseiller autorise le paiement du décompte no. 4 à Excavation Gagnon et Frères inc. pour les travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île selon la facture no 39182 au montant de ± 776 756,24 \$ taxes comprises.

Approbation de paiement de la facture numéro 053500 d'un montant de ± 20 390,82 \$ taxes comprises à Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée est accordée, couvrant la période du 16 novembre 2025 au 29 novembre 2025, pour les activités de contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance géotechnique réalisées dans le cadre de la stabilisation des berges du rang de l'Île.

Le conseil a pris acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Mme Melyane Courchesne et M. Isaac Guoin pour la reconstruction de leur propriété au même endroit. Que le tout devienne conforme et que la décision du Comité consultatif soit transmise à l'inspecteur en bâtiment.

Le conseil a pris acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Mme Stéphanie Gamelin et M. Gaétan Gamelin pour la construction d'un garage détaché. Que le tout devienne conforme et que la décision du Comité consultatif soit transmise à l'inspecteur en bâtiment.

Le conseil municipal a proclamé que le 13 mars soit la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral.

Autorisation le paiement de la facture no 2424-Pierreville de ± 137 970,00 \$ taxes comprises à l'entreprise Inexo Construction inc. pour l'installation des modules de jeux dans le Parc Lafrenière.

Les conseillers ont exprimé leur accord unanime pour autoriser le règlement de la facture numéro 2425-Pierreville à l'entreprise Inexo Construction Inc. pour un montant d'environ 24 571,16 \$, taxes comprises. Cette somme correspond au coût des travaux réalisés dans le Parc Lafrenière, lesquels ont consisté en une reconfiguration des éléments entre les éléments afin d'améliorer le dégagement et l'inversion des balançoires et de la grande tour des modules de jeux du Parc Lafrenière.

Le conseil autorise les paiements suivants:

± 462,21 \$ Croix rouge : Renouvellement de l'entente de services

SÉANCES ORDINAIRES DU 20 JANVIER 2026

Pour les 2 séances du 20 janvier 2026 concernant le budget 2026 ainsi que la taxation et la perception des taxes municipales, les détails seront présentés dans une publication qui a été distribuée à tous les citoyens par le biais d'un envoi postal..

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2026

La résolution 2026-01-14 relative au renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FMQ)



pour l'année 2026 a été abrogée par les conseillers, étant donné que le paiement relatif à cette adhésion avait été autorisé par la résolution numéro 2025-11-387 et effectué en novembre 2025.

Abrogation de la résolution 2026-11-22, en raison du paiement effectué au Groupe ABS, lequel a émis une facture à l'attention de la municipalité ainsi qu'à Tetra Tech, s'élevant à environ 18 674,24 \$ taxes comprises, pour les services d'un technicien de chantier lors des travaux de stabilisation du talus du rang haut-de-la-Rivière, étant donné que la municipalité a été remboursée du montant versé en trop.

Abrogation de la résolution 2026-01-23, en raison du paiement effectué au Groupe ABS, lequel a émis une facture à l'attention de la municipalité ainsi qu'à Tetra Tech Qi inc, s'élevant à environ 1 085,25 \$ taxes comprises, pour les services d'un technicien de chantier lors des travaux de stabilisation du talus du Rang Haut-de-la-Rivière, la municipalité ayant été remboursée du montant versé en trop.

Les conseillers ont accordé un contrat de trois ans (2026-2028) à Simo Management inc. pour mesurer les boues des étangs aérés. Répartition des montants : En 2026 : ± 2 303,04 \$, en 2027 : ± 2 372,14 \$ et en 2028 : ± 2 443,30 \$, taxes incluses.

Dépôt d'un avis de motion concernant le projet de règlement 271-2026 lié à l'imposition du cours d'eau Victor Jutras, qui sera proposé pour adoption lors de la prochaine réunion du conseil.

Les prévisions budgétaires 2026 de l'Office d'habitation de Nicolet-Yamaska, évaluées à environ 16 150 \$, sont approuvées par les conseillers, tandis qu'un budget approximatif de 327 138 \$ est attribué à l'Office d'habitation de la Municipalité de Pierreville, ce qui équivaut à une quote-part pour la Municipalité d'environ ± 16 150 \$.

Les conseillers accordent au maire M. Michel Deraspe et à la directrice générale Mme Lyne Boisvert, l'autorité de signer l'acte de mainlevée et le consentement à la radiation de toutes hypothèques immobilières pour le lot 5 745 062 du cadastre du Québec dans le dossier de Béton et Fissures Allard inc. dans le but éventuel d'une vente d'un terrain situé dans le Parc industriel.

Les conseillers appuient la requête soumise par Minerai de fer Québec inc. à la CPTAQ, laquelle porte sur un aménagement faunique axé sur la restauration et l'accessibilité de la fraysère de la baie Saint-François.

Adoption du premier projet de règlement 268-2025 modifiant le règlement de zonage 190-2017 afin de permettre la construction d'un triplex sur la rue Georges.

Les conseillers acceptent l'offre de services professionnels no 00961 de Techni-Consultant Inc. au montant de 13 049,66 \$ taxes comprises afin de rédiger un appel d'offres public et compléter un formulaire d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Ce projet a pour but la reconstruction de la patinoire extérieure couverte dans le secteur de Notre-Dame, l'acquisition d'une Zamboni ainsi que l'agrandissement du Chalet des loisirs, afin de permettre le rangement de la Zamboni.

La Municipalité de Pierreville appuie le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie dans la mobilisation nationale visant à maintenir la tarification réduite de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques et demande au gouvernement fédéral de préserver cette tarification préférentielle pour les bibliothèques publiques et de retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19 (1) (g1) de la Loi sur la Société canadienne des postes; la présente résolution sera transmise au ministère des Services publics et de l'approvisionnement du Canada ainsi qu'au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

La municipalité de Pierreville témoigne sa solidarité au mouvement de grève *Le communautaire à Boutte* concernant les organismes communautaires de son territoire et de la région dans leur mobilisation pour un financement adéquat et des conditions de travail décentes et que la présente résolution soit transmise au gouvernement du Québec, aux députés de la région ainsi qu'aux organismes régionaux concernés, pour signifier l'appui de Pierreville au mouvement communautaire.

Le conseil accorde une aide financière de 5 000 \$ à l'organisme Le Lien Maison de la famille. L'organisme devra déposer ses états financiers de l'année 2025 pour obtenir cette aide financière et la somme de 5 000 \$ sera versée au début de l'année financière 2026.

Autorisation accordée à Mme Sabrina Vaudreuil, agente aux loisirs et développement de la vie communautaire, de signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville tous les documents relatifs à l'organisation d'une activité de la Fête de la pêche sous la direction du programme Pêche en herbe et d'agir pour ce projet au nom de la Municipalité.

Le conseil autorise les paiements suivants:

± 70,74 \$ payé au Ministère de l'Environnement de la lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs pour la facture : TR-0202998-0002 pour la traçabilité des sols contaminés pour la période du 1^{er} octobre 2025 au 31 décembre 2025.

± 258,69 \$, taxes comprises pour la facture 609024 pour des honoraires de la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL dans le dossier de l'Hôtel Traversy

± 1 290,19 \$ taxes comprises pour un compteur d'eau intelligent vendu par Les Compteurs d'eau du Québec

± 689,85 \$ taxes incluses à Gestion Événementielle Deschênes inc. pour une activité récréative dans le cadre de la semaine de relâche.

± 300 \$ pour l'achat de surprises pour le Bingo Chocolaté de Saint-François-du-Lac



Calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil municipal de Pierreville

Mardi 14 avril à 19 h 00
 Mardi 12 mai à 19 h 00
 Mardi 9 juin à 19 h 00

Mardi 14 juillet à 19 h 00
 Mardi 18 août à 19 h 00
 Mardi 15 septembre à 19 h 00

Mardi 13 octobre à 19 h 00
 Mardi 17 novembre à 19 h 00
 Mardi 8 décembre à 19 h 00



Conseils utiles avant d'acheter un vélo à assistance électrique

Le vélo à assistance électrique (VAE) facilite les déplacements, permet d'aller plus loin et aide à franchir les côtes avec moins d'effort. Avant de choisir un modèle, prenez le temps d'évaluer quelques critères clés : usage, fiabilité, confort, sécurité, moteur et autonomie.

SE MÉFIER DES AUBAINES

Un prix très bas peut sembler intéressant. Avant d'acheter, renseignez-vous sur la réputation du fabricant, la disponibilité des pièces et l'accès à un atelier capable d'entretenir le modèle.

PRIVILÉGIER LA POSITION ASSISE

Pour un maximum de confort, privilégiez une position de conduite droite, avec un guidon relevé et des poignées plus hautes. Cette posture réduit la fatigue au niveau du dos, des épaules et du cou, surtout sur des trajets plus longs ou répétés.

NE PAS BOUDER LE CADRE OUVERT

Vous pouvez choisir un vélo à cadre ouvert (plus facile à enjamber), pratique lors des arrêts fréquents ou quand on transporte un sac, des courses ou un siège d'enfant.

CHOISIR UN VÉLO LÉGER

Le poids d'un vélo à assistance électrique atteint en moyenne les 20 à 30 kg (de 44 à 66 livres). Plus un vélo est lourd, plus il peut être difficile à manœuvrer et à transporter. Avant l'achat, essayez de déplacer le vélo à la main (virages serrés, marche arrière, petit trottoir) pour vérifier qu'il reste facile à contrôler.

NE PAS FORCÉMENT MISER SUR UN MOTEUR PUISSANT

Un moteur très puissant n'est pas toujours synonyme de meilleure expérience. Une assistance progressive et une accélération douce améliorent le contrôle, surtout au démarrage, dans les virages ou à basse vitesse.

OPTER POUR UNE BATTERIE AYANT UNE BONNE AUTONOMIE

Avec un VAE, on a souvent tendance à rouler plus longtemps et plus loin qu'avec un vélo traditionnel. Choisissez donc une autonomie qui couvre vos trajets habituels... avec une marge pour les détours et les journées plus exigeantes. Une recharge complète prend souvent autour de quatre heures.

CHOISIR DES FREINS À DISQUE HYDRAULIQUES

Plus lourd et souvent plus rapide qu'un vélo traditionnel, un VAE gagne à être équipé de freins à disque hydrauliques offrant généralement un freinage puissant et constant.

En conclusion, un bon VAE doit être adapté à votre usage, confortable et sécuritaire. Comparez la fiabilité des marques, testez la maniabilité et choisissez une autonomie réaliste pour vos trajets.

